

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

Règlement numéro 2026-459 abrogeant le règlement numéro 2022-403 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Est tenue le 4 mai 2026, le règlement intitulé Règlement No 2026-459 abrogeant le règlement No 2022-403 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Le règlement peut être consulté sur notre site Internet au lien suivant :

<https://www.boltonest.ca/fr/municipalite/administration-et-finances/reglementation-municipale>

AVIS DONNÉ à Bolton-Est, ce 5 mai 2026



Mélisa Camiré
Directrice générale et greffière-trésorière